



Association Scolaire Intercommunale de Cossonay - Penthallaz

**Au Conseil intercommunal
de l'Association Scolaire
Intercommunale de Cossonay –
Penthallaz**

Préavis du Comité de Direction No. 03-2022

Relatif à la demande de crédit de **CHF 510'000.- TTC**
destiné à l'équipement de 62 salles de cours avec des systèmes
interactifs.

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

But du préavis

Le but du présent préavis est d'octroyer au Comité de Direction un crédit permettant :

- 1) D'équiper 60 salles de cours à Cossonay, Collège du PAM 1 et 2 avec des systèmes interactifs ;
- 2) D'équiper 2 salles de sport de tableaux mobiles avec des systèmes interactifs ;

Définitions

CODIR : Comité de Direction

DAL : Direction des Achats et de la Logistique

DGEO : Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire

DEF : Département de l'enseignement formation professionnelle.

Système interactif : dans le présent préavis, est composé :

- d'un écran LED, de grande taille (86 pouce de diagonale) selon les normes de l'Etat de Vaud;
- d'un support mural qui tiendra l'écran et deux tableaux latéraux sur un cadre contre le mur ou d'un support mobile pour les salles de sport ;
- d'un système de communication Apple TV 4K, branché sur l'écran qui sera fourni par l'Etat de Vaud ; ce système permet une interactivité déportée à partir de tablettes ou d'ordinateurs portables.

Principaux enjeux du projet

Dans la société actuelle il est fondamental de donner à nos élèves les outils appropriés permettant de favoriser le développement de l'esprit critique face aux médias et aux avancées technologiques. L'éducation aux médias et les productions de réalisations médiatiques font désormais partie du projet global de formation de l'élève. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'adopter différentes mesures dont certaines sont déjà en œuvre à l'heure actuelle : le renforcement et le développement d'un environnement d'apprentissage propice à l'innovation qui s'appuie sur les technologies numériques et le réseau ; le renforcement de la formation (initiale et continue) des enseignants ; le soutien à la mutualisation des ressources d'enseignement et d'apprentissage ainsi qu'à l'innovation pédagogique ; le développement de projets interdisciplinaires. Cela permet de négocier au plus juste la transition numérique de la société en développant chez nos jeunes, une forme de culture numérique.

Le DEF a lancé à la rentrée 2018, une phase de déploiement de différentes formes d'éducation numérique dans des établissements scolaires et débuté la formation continue des enseignants à la thématique.

Les souhaits du Codir 2017-2022 en lien avec la thématique actuelle régie par le Canton de Vaud, qui concernent l'enseignement sont :

- Former les élèves à l'utilisation des médias et aux contenus en ligne, les initier à l'intelligence artificielle et à la programmation ; favoriser ainsi, y compris pour les élèves à besoins particuliers, l'accès aux savoirs et compétences.
- Sur la base des enseignements des projets pilotes en cours, adapter l'équipement interactif pour créer un environnement d'apprentissage propice à l'éducation numérique dans toutes les classes, pour tous les enseignants et dans toutes les disciplines.

Choix du système

Au mois de mai 2020, le canton de Vaud annonçait « *la mise en place d'un forfait maximum sur 8 ans de CHF 2'245.15 par salle de classe pour l'achat d'un écran 86 pouces et son installation en remplacement des tableaux noirs.* » « *Ces écrans (un seul modèle pour toutes les classes) seront achetés en gros par le Canton et fournis aux communes par la CADEV (Centrale d'achats du Canton de Vaud). Le Canton, quant à lui, prendra financièrement en charge l'Apple TV, l'Ipad pour un affichage* ».

En résumé, les communes via les associations scolaires intercommunales doivent prendre en charge financièrement les écrans et leur installation. L'Etat de Vaud a passé une commande en gros suite à un marché public. Libre aux associations scolaires de prendre les écrans via la CADEV ou indépendamment avec un autre fournisseur.

L'Etablissement scolaire secondaire de Cossonay-Penthaz Pré aux Moines est équipé dans ses salles de classes d'un tableau noir et d'un rétro-projecteur depuis plus de 20 ans. Une quarantaine de classes disposent également d'un projecteur vidéo portable. L'Etablissement possède trois valises interactives équipées chacune de quinze tablettes type iPad et deux valises interactives équipées chacune de quinze ordinateurs type MacBook Air.

L'installation WIFI a été remise aux normes en 2017.

Sélection du prestataire

Au vu du nombre de systèmes interactifs et des montants estimés, ce projet est soumis à un appel d'offre par procédure sur invitation.

Des appels d'offres ont donc été demandés afin de pouvoir établir ce préavis que nous vous soumettons ci-joint.

Récapitulatif des coûts

Selon offres	Prix unitaire	Unités	Prix total
1. Supports muraux et volets latéraux	CHF 2'365.-	60	CHF 141'900.-
2. Colonnes de renfort pour tableaux pour murs non-porteurs	CHF 495.-	4	CHF 1980.-
3. Apple TV fourni par l'Etat de Vaud	CHF 0.-	62	CHF 0.-
4. Installation sur site par l'entreprise	CHF 480.-	60	CHF 28'800.-
5. Installation sur sites des écran ANF par les monteurs	CHF 280.-	60	CHF 16'800.-
6. E-box mobil	CHF 1419.-	2	CHF 2'838.-
7. Dépose et évacuation des anciens tableaux noirs	CHF 320.-	60	CHF 19'200.-
8. Câblage électrique PAM 1, 2, 3 et 5			CHF 78'000.-
9. Réfection des murs			CHF 40'000.-
Total hors taxes			CHF 329'518.-
TVA 7.7% et arrondi			CHF 25'372,90
11. Ecran tactiles 86 pouces, garantie 8 ans TTC	CHF 2245,15	62	CHF 139'200.-
Total TTC			CHF 494'090,90
0. Divers et imprévus			CHF 15'909,10
Total de la demande de crédit			CHF 510'000.-

Sachant que le matériel a un délai de livraison de plusieurs mois, il serait idéal au vu de l'importance des travaux, de pouvoir réaliser l'installation durant les vacances d'été 2023 et donc de passer commande au plus vite. Ainsi l'installation dans son entier serait réalisée pour la rentrée scolaire 2023. De ce fait, nous nous permettons d'attirer l'attention sur le caractère « urgent » de ce préavis et nous permettre de mettre tout en œuvre pour faire la commande de matériel rapidement.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

- Vu le préavis n° 03/2022 relatif à une demande de crédit de CHF 510'000.— TTC, destiné à l'équipement de 62 salles de cours avec des systèmes interactifs,
- Où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour de la présente séance,
- Décide d'accorder au Comité de Direction de l'ASiCope, un crédit de CHF 510'000.- TTC destiné à l'équipement de 62 salles de cours avec des systèmes.
Financer cette dépense par un emprunt de CHF 510'000.- TTC aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier.
D'amortir les écrans tactiles de CHF 139'200 TTC sur 8 ans.
D'amortir le solde de CHF 371'000.- TTC sur 10 ans.

Ainsi adopté par le CODIR ASiCope le 29.08.2022.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION



Albert Emery
Président



Sophie Moncada
Secrétaire



Membres du CODIR responsables de l'objet :

Albert Emery / Yves Jauner / Stéphane Laurent